

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 mai,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Corentin BOUCHER, Romain BOUVET, Joëlle CAMPERS, Michel CLAIR, Michèle FERRARIS, Mathieu LECLERCQ, Anne-Emmanuelle LECLERE, Frédéric LIMBARINU, Christel MAILHÉ, Alain MARGUERETTAZ, Coline MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL.

Absents excusés : Christelle BRIU (pouvoir à Christel MAILHÉ), Christine CLEMENT (pouvoir à Alain MARGUERETTAZ), Eric JACQUEMOUD, Alexine LAFAY (pouvoir à Lionel ARPIN).

Secrétaire de séance : Mathieu LECLERCQ

Nombre de conseillers en exercice : 18 - **Présents** : 14 - **Votants** : 17

Date de la convocation : le 16 mai 2024

Date de publication : 29 mai 2024 au 29 juillet 2024

CONVENTION DE SERVITUDES DE PASSAGE DE LIGNE(S) ELECTRIQUE(S) SUR UNE PARCELLE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, les travaux doivent emprunter une parcelle communale en l'occurrence la parcelle C54.

L'entreprise Prototech est mandatée par ENEDIS pour réaliser une étude d'enfouissement et de restructuration du réseau HTA sur la commune de SEEZ. Ces travaux consistent à déposer un poteau et d'en créer un nouveau.

La convention et le plan sont ci-annexés.

Après délibération le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER la convention de remplacement de poteau ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces issues de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN



Le secrétaire de séance,
Mathieu LECLERCQ

